

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2023

Nb de membres en exercice : 29
Présents : 25
Absents excusés ayant donné
pouvoirs : 4

Votants : 29

Le vingt-sept mars deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Douvaine se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville de Douvaine sous la présidence de Madame Claire CHUINARD, Maire, après avoir été dûment convoqués par écrit le 21 mars 2023.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché en Mairie et sur les panneaux officiels de la Commune le 21 mars 2023.

Présents : Mme CHUINARD Claire - *Maire*, Mme CHOLLET Angèle Lucette, M. WOLF Pascal, Mme BUREAU Marine, Mme LE REUN Karine, M. SONDAG Patrice, Mme FRANÇAIS Chloé, M. RIGOLI Claude - Adjoint, M. COLMARD Philippe, M. DE LA BARRERA NAUMANN Victor, Mme FICHARD Andrée, Mme HAVEL Céline, M. HAVEL Julien, Mme LAIDEVANT Céline, M. LAPRAZ Arnaud, M. LEPINE Jean-Luc, Mme SABY Annick, Mme SMADJA Karine, M. BARRAS Olivier, Mme GACHET Audrey, Mme LAMAISON Josiane, M. MAILLET Laurent, M. SECHAUD Jean-François, M. ROBERT Stéphane, M. LECLERCQ Patrick, conseillers municipaux

Absents ayant donné pouvoir : Mme DELBAYS Emilie (pouvoir à Mme SMADJA Karine), M. LEHMANN Patrick (pouvoir à Mme LE REUN Karine), M. EL YAKOUTY Abdelhak (pouvoir à M. WOLF Pascal), Mme PES Catherine (pouvoir à Mme GACHET Audrey),

Secrétaire de séance : Mme BUREAU Marine

Finances

DEL20220328_11

Objet : Vote du budget primitif 2023 - Budget Principal

Madame le Maire demande à Monsieur WOLF, adjoint en charge des Finances, de présenter le budget primitif 2023 du budget principal de la commune. Après avoir été examiné par la commission des finances, le budget est proposé comme suit :

- En équilibre pour la section de fonctionnement avec un montant de 9 044 900.00 euros
- En équilibre pour la section d'investissement avec un montant de 7 008 654.60 euros.

Monsieur l'adjoint aux finances donne ensuite une présentation détaillée des sections de fonctionnement et investissement pour les dépenses et recettes.

Monsieur BARRAS Olivier demande le vote à bulletin secret. Mme le Maire soumet la question aux membres présents.

Avec 7 voix pour le vote à bulletin secret (M. BARRAS Olivier, Mme GACHET Audrey, Mme LAMAISON Josiane, M. MAILLET Laurent, M. SECHAUD Jean-François, M. ROBERT Stéphane, M. LECLERCQ Patrick) et 18 votes contre le vote à bulletin secret, la demande formulée par Monsieur BARRAS est rejetée

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Avec 21 voix pour

6 voix contre : M. BARRAS Olivier, Mme GACHET Audrey (pouvoir de Mme PES Catherine), Mme LAMAISON Josiane, M. MAILLET Laurent, M. SECHAUD Jean-François

2 abstentions : M. ROBERT Stéphane, M. LECLERCQ Patrick

APPROUVE le budget primitif du budget principal de l'exercice 2023

DECIDE de voter ce budget au niveau du chapitre en fonctionnement et en investissement;

PRECISE que certains articles figurant au chapitre 65 sont spécialisés et ne peuvent être modifiés que par décision du conseil municipal. La liste de ces articles spécialisés figure dans le document budgétaire.

Certifié exact,

Le secrétaire de séance,
Marine BUREAU



Le Maire,
Claire CHUINARD